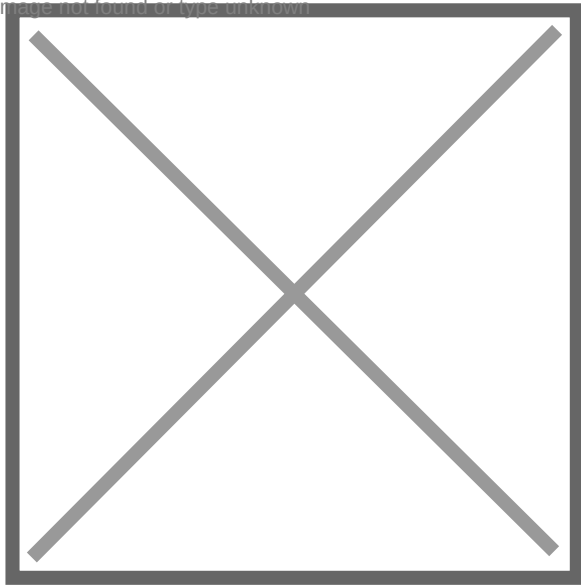


Image not found or type unknown



Garde d'enfants entre concubins

Par **Alexandra36**, le **24/07/2016 à 19:47**

Bonjour,
Après 8 ans de vie ensemble avec mon concubin ça ne va plus, à la maison l'ambiance est insupportable on souffre tous. Le problème c'est que j'ai très peur de lui dire qu'on se sépare car j'ai peur de perdre mes enfants je ne travaille pas je suis mère au foyer et surtout je ne sais pas comment va-t-il réagir. Ai-je le droit de partir de la maison avec mes deux enfants ?
Merci.

Par **cocotte1003**, le **24/07/2016 à 20:04**

Bonjour, oui pas marié ou pacsé, il n'existe pas de domicile conjugal, cordialement

Par **Lag0**, le **25/07/2016 à 08:38**

Bonjour,
Vous parlez de "vos enfants", votre concubin en est-il le père officiellement ?
Si oui, il serait bon, dans un premier temps, de vous mettre d'accord sur la garde et une éventuelle pension, ce qui n'empêche pas le recours à la justice pour obtenir un jugement officiel...

Par **Alexandr36**, le **26/07/2016 à 11:17**

Bonjour,
Oui il est le père des mes enfants. Est-ce que je dois aller voir un avocat avant de

quitter la maison avec les petits pour ne pas avoir des soucis après pour la garde des enfants?
Merci.
Cordialement.